
Résumé de l'adresse du comité de surveillance de Limoux (Aude) qui remercie la Convention d'avoir envoyé le représentant Chaudron-Rousseau, lors de la séance du 25 messidor an II (13 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Résumé de l'adresse du comité de surveillance de Limoux (Aude) qui remercie la Convention d'avoir envoyé le représentant Chaudron-Rousseau, lors de la séance du 25 messidor an II (13 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. pp. 118-119;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_23550_t1_0118_0000_31

Fichier pdf généré le 21/07/2021

les réquisitions qui lui ont été faites à ce sujet, pour la fourniture d'hommes, de subsistances, de fourrages, de voitures, chevaux, mulets, effets d'habillement, équipement, armement, ustensils et autres choses nécessaires au service public, et qu'elle a expédiées à l'armée avec la plus grande ponctualité; enfin, c'est une des communes de la République qui s'est le plus constamment montrée attachée à ses loix et aux vrais principes, aussi a-t-elle joui de la plus grande tranquillité.

(mêmes signatures).

19

La municipalité de Caen (1) félicite la Convention sur les dernières victoires remportées par les armées de la République, et lui envoie le procès-verbal de la fête qui a eu lieu à ce sujet dans cette commune.

Mention honorable, insertion au bulletin(2).

20

Les administrateurs du directoire du district de Strasbourg (3) annoncent à la Convention qu'un bien estimé 3430 liv., a été vendu 19,800 liv.

Renvoi au comité des domaines nationaux (4).

21

L'administration du district de Quingey, département du Doubs, annonce qu'elle va envoyer 255 marcs, 3 onces 4 gros d'argenterie, 1216 liv. de cuivre provenant des dépouilles des ci-devant églises; elle annonce que les fêtes décadaires se célèbrent avec enthousiasme, et que la société populaire propage l'instruction autant qu'il est en son pouvoir.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des revenus nationaux (5).

22

La commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre informe la Convention que la commission militaire d'Auxonne a condamné à mort Joseph Goff, pour crime d'émigration, et que le jugement vient d'être exécuté.

(1) Calvados.

(2) P.V., XLI, 219. *Bⁱⁿ*, 27 mess. et 1^{er} therm. (2^e suppl^t); *J. Sablier*, n° 1435.

(3) Bas-Rhin.

(4) P.V., XLI, 219. *Bⁱⁿ*, 1^{er} therm. (1^{er} et 2^e suppl^{ts}).

(5) P.V., XLI, 219. *Bⁱⁿ*, 28 mess. (2^e suppl^t); *M.U.*, XLI, 409-410 (« Quincy »).

Insertion au bulletin, renvoi au comité de sûreté générale (1).

23

La société populaire de Rambert-Loire, district de Boën, département de la Loire, félicite la Convention d'avoir sauvé la patrie, et jure de verser son sang pour la défense de la représentation nationale, en annonçant qu'elle vient de monter, armer et équiper un cavalier jacobin; elle termine en instruisant la Convention qu'elle a également donné 216 chemises, 2 paires de guêtres, 4 paires de bas, 4 cols, 2 paires de souliers, et une paire de boucles d'argent.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité des Marchés (2).

24

La société populaire de Boulogne témoigne sa surprise de ce que Joseph Lebon a été dénoncé; elle demande qu'il soit conservé dans sa mission, et que la Convention reste à son poste.

Insertion au bulletin et renvoi au comité de salut public (3).

25

La société populaire de Gan, département des Basses-Pyrénées, félicite la Convention, lui jure un inviolable attachement, et la remercie du choix qu'elle a fait du représentant Monestier.

Insertion au bulletin (4).

26

Bernard Crussy et Joseph Costaz, du canton de Champagne, district de Belley, font abandon de leurs finances de notaire.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de liquidation (5).

27

Le comité de surveillance de Limoux remercie la Convention d'avoir envoyé dans son canton le représentant Chaudron-Rousseau, et

(1) P.V., XLI, 220. *Bⁱⁿ*, 1^{er} therm. *J. Sablier*, n° 1435.

(2) P.V., XLI, 220. *Bⁱⁿ*, 28 mess. (2^e suppl^t).

(3) P.V., XLI, 220. Voir ci-dessus, séance du 21 mess., n° 56.

(4) P.V., XLI, 220.

(5) P.V., XLI, 220. *Bⁱⁿ*, 28 mess. (2^e suppl^t).

jure la surveillance la plus active en invitant la Convention nationale à rester à son poste.

Insertion au bulletin (1).

28

La société populaire de Sens, département de l'Yonne, écrit à la Convention que la vengeance nationale envers les Anglais ne peut être satisfaite que lorsque nos armées auront achevé la destruction générale de cette horde d'antropophages.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Sens, 16 mess. II] (3).

« Fidels Mandataires du Peuple,

La célèbre journée de Fleurus est déjà gravée dans le Temple de Mémoire, redouble le courage des braves deffenseurs de la Patrie, luy assure de nouveaux succès; les trônes sont ébranlés, les tyrans épouvantés ne connoissent plus que les affreux sentimens de la rage et du désespoir, les misérables esclaves fuyant de tous côtés, vont reprendre où briser leurs chaînes, et la République triomphante va voler à de nouvelles victoires.

Mais, citoyens Representans, cette même République gouvernée par des loix si sublimes, est indignement outragée par tous les monstres couronnés, elle doit les anéantir tous, elle doit venger la nature entière; les Républicains ne doivent goûter la douceur du repos, qu'après avoir purgé la terre des exécrables anglais ennemis irréconciliables du genre humain.

Trop longtems la tamise a vomi des citadelles flottantes pour envahir l'empire des mers, trop longtems l'infâme Albion a violé les loix sacrées de la nature, a, sous l'apparence de la Philantropie, caché les plus perfides desseins; il faut enfin détruire une horde de spéculateurs qui calculent froidement la dissolution de leurs semblables, de vils pirates qui chantent les forfaits, qui négocient le Poison, l'assassinat et l'incendie.

Representans, vous qui avez mis toutes les vertus à l'ordre du jour, qui donnez une si grande idée de l'être suprême, qui ouvrez le temple du Bonheur à 25 millions d'hommes, souffrirez-vous plus longtems qu'une race d'antropophages souille une portion du globe, protège l'institution du crime tandis que vous établissez partout l'école de la raison, de la nature, des moeurs.

Hâtez-vous de décréter que le peuple Anglais est l'ennemi juré de la nature, que les Républicains sont levés en masse pour détruire des Brigands qui ne savent qu'écumer les mers et qui ont en horreur les droits sacrés de l'homme; qu'une isle qui ne nourrit que des barbares, sera rayée de la liste des Nations, rentrera dans l'océan d'où elle n'auoit jamais du sortir: par là, vous apaiserez les mânes de tant de millions d'hommes morts victimes de

leur lâche cupidité, de leur odieuse perfidie: il est tems que le sang de tant d'infortunés retombe sur ces monstres, que les droits de l'humanité soient respectés, que les décrets éternels de l'être suprême soient exécutés; et que tous les hommes qui végètent encore courbés sous le poids de leurs fers, s'écrient enfin: Vive la République. »

BUREAU (*Présid.*), GUICHARD (*secrét.*), LUYT.

29

Les citoyens de la commune de Sezanne félicitent la Convention de ses travaux, et lui attribuent tous les succès des armes de la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Sézanne, s.d.] (2).

« Mandataires du Peuple,

Le rapport de Barrere sur les grandes victoires du peuple français, a excité au milieu de nous les plus vifs applaudissemens.

Réunis le soir autour de l'arbre de la liberté, nous celebrons nos triomphes avec l'enthousiasme de vrais républicains, nous benissons vos immortels travaux.

Oui, representans, la destruction de tous les despotes ligués contre nous et de leurs vils satellites est irrévocablement arrêtée. Votre grande sagesse, votre sublime perseverance, l'empire irrésistible de vos vertus, l'heroïsme des enfans de la liberté, la constance, l'énergie des François, voila leur arrêt de mort.

Exterminés le traître et feroce Anglois, exterminés tous les esclaves qui oseront encore souiller le sol de la république. Mer enorgueillis toi; la liberté plane aussi sur les flots: c'est à elle que tu les soumettras désormais, tremble fier albion, l'abordage va sonner: tu as à l'ordre du jour le poison, l'assassinat et la trahison — quelles foibles armes contre le courage, la bonne foi, la vertu du peuple français; tu periras — Vive la république, vivent nos armées, vive la Convention Nationale. »

LERBAZEILLES, MAIGROT cadet, VARET, MAYRAN, MAIGROT, FREROT, JJ LANGLOIS, PETIT, HAQUIN, FREROT, RÉVIAL, CHARBAUX, CRIÉRIEN, TRUFFÉ, BOULLEY jeune, DORNAND, CRAPART, POINTILLAR, Pierre DE PAGE, OZANNE, MASSON, CHARTON, Antoine MORET, CARITTE, ROBERDELLE, GUMOT, FREROT, DEVAUX, GERARD, CAYE, LACROIX, MELINE, TASSAN, PETIT, GERARD
[et 18 signatures illisibles].

30

La commission des revenus nationaux envoie l'état des sommes en numéraire et assi-

(1) P.V., XLI, 221.

(2) P.V., XLI, 221. Bⁱⁿ, 28 mess. (2^e suppl^t).

(3) C 310, pl. 1210, p. 19.

(1) P.V., XLI, 221. Bⁱⁿ, 27 mess.; J. Sablier, n^o 1435.

(2) C 309, pl. 1200, p. 25.